



Critère 1.7

Valorisation AAC ou CS

L'établissement valorise ces modes d'apprentissages par des explications lors des rendez-vous d'informations préalables de la clientèle, par la proposition de formules spécifiques, par une clause contractuelle, pendant les cours théoriques du code de la route, lors des fins de formations traditionnelles pour la conduite supervisée, et par le biais d'affichages divers dans les locaux



CONDUITE ACCOMPAGNÉE **DÈS 15 ANS**

Avec l'AAC, je ne prépare pas seulement les épreuves du permis de conduire.

- J'approfondis avec mon enseignant les comportements qui me permettront de mieux prévoir les situations à risques.
- J'apprends à mon rythme avec l'aide d'un accompagnateur qui me connaît bien et qui me permet d'acquérir une très forte expérience.

« La conduite accompagnée, c'est ma sécurité ! »

NOTICE D'EXPLICATIONS



CONDUITE SUPERVISÉE **DÈS 18 ANS**

Une forte acquisition d'expériences et de confiance en soi dans un délai court.

- Une formation complète, avec l'aide d'un enseignant et d'un accompagnateur qu'on connaît bien.
- Un choix que l'on peut faire à tout moment.

« La conduite supervisée, c'est ma liberté ! »

NOTICE D'EXPLICATIONS



EDISER
ÉDITION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

📍 5, Avenue de Paris - 42300 ROANNE

☎ 04.77.72.25.34

✉ aeboussand14@yahoo.fr

<https://www.auto-ecole-roanne.com>